

Nom :	
Prénom :	
N° registre nat. :	

Courtier en crédit à la consommation même (= personne physique)

Check-list – Connaissances professionnelles






Check-lists

Check-list connaissances professionnelles en crédit à la consommation - courtiers

Courtier en crédit à la consommation même (= personne physique)

Vous devez être en mesure de cocher, pour chacune des personnes, l'une des options figurant dans chacune des colonnes. Seule l'expérience acquise pendant les 6 dernières années entre en ligne de compte.

 : Cette icône indique que vous devez fournir une preuve au moyen de document(s). Dans les autres cas, la FSMA se basera soit sur les données dont elle dispose dans le cadre de ses missions de contrôle, soit sur les réponses aux questionnaires que chaque personne responsable doit remplir.

Diplôme	Examen	Expérience en crédit à la consommation
<input type="checkbox"/>  dispose d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur [°] <input type="checkbox"/> a bénéficié des mesures du régime transitoire pour le diplôme 1/11/2015 – 30/04/2017	<input type="checkbox"/>  fournit la preuve de sa réussite après le 1/11/2015 d'un examen en crédit à la consommation agréé par la FSMA <input type="checkbox"/> a bénéficié des mesures du régime transitoire pour l'examen 1/11/2015 – 30/04/2017	<input type="checkbox"/> 12 mois

[°] Certificat d'enseignement secondaire supérieur général, technique, artistique ou professionnel avec 7^{ème} année ou certificat équivalent.